



Separé de corps,on veut vivre ensemble

Par **isabelle3104**, le **04/02/2013** à **10:22**

bonjour

Mon ami est séparé de corps et on veut vivre ensemble car la procédure est trop longue à notre goût et qu'il ne peut plus exercer son droit de garde classique (il a du rendre son logement car il n'arrivait plus à s'acquitter de ses charges, vu tout ce qu'il a du payer à cause de sa femme et vu le montant de la pension qu'il lui verse!!!! A savoir qu'elle lui a fait pour plus de 40000€ de dettes, contractées à son insu en imitant sa signature, qu'elle percevait une pension de 560€ qu'elle veut faire augmenter à 600 et qu'elle demande 50000€ de prime compensatoire!)

Actuellement, il est hébergé chez sa sœur qui n'a pas la place nécessaire pour recevoir ses enfants.

Que risque-t-il s'il emménage avec moi, sachant que de cette façon, il pourra recommencer à prendre ses enfants, vu que j'ai largement la place, que sa future ex-femme a de multiples aventures qu'on peut prouver et que notre relation a commencé après qu'il se soit séparé de celle-ci?

merci de vos réponses

[smile7]

Par **chaber**, le **04/02/2013** à **11:18**

Bonjour,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)